

## RÉUNION VIRTUELLE DU 16 JUIN 2021 - 14 H 45

### Présences :

Hélène Mercier, administratrice (poste n° 1)  
Jean Bédard, vice-président (poste n° 2)  
Michel Vachon, président (poste n° 3)  
Mario Gosselin, secrétaire-trésorier (poste n° 4) (quitte à 17 h 40)  
Émilie Boutin, administratrice (poste n° 5) (à compter de 15 h 18)  
Ginette Labrie Mercier, administratrice (poste n° 6) (quitte à 17 h 00)  
Martin Bourassa, administrateur (poste n° 7)  
formant quorum sous la présidence de Michel Vachon.

Clémence Nadeau, membre nommée d'office représentant la municipalité de Saint-Ferdinand et  
Denise Grenier, secrétaire en appui au CDPE, assistent à la réunion sans droit de vote.

### Absence motivée :

#### 1 Ouverture de la réunion, lecture et adoption de l'ordre du jour

La réunion est ouverte à 14 h 48 par le président, Michel Vachon

### Ordre du jour

Mot de bienvenue pour Hélène Mercier

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion tenue le 19 mai 2021
- 3- Correspondance
- 4- Paiement de factures
- 5- Paiement de la subvention en vertu de la politique « *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4* »
- 6- Plan d'action du CDPE et bilan de mi-parcours (document en référence)
- 7- Comité embellissement : résolution de la municipalité de Saint-Ferdinand (document en référence)
- 8- Cour d'école vivante : état de situation (bûches et tables) (communiqué de presse ci-joint)
- 9- Demande du Manoir du lac William : marketing touristique (document en référence)
- 10- Presbytère de St-Ferdinand : suivi
- 11- Suivi comité santé
- 12- Recrutement
- 13- Rencontre sociale estivale en « présentiel » (souligner les départs de Guy Goupil, Mario Faucher et Rachelle Croteau) (document en référence)
- 14- Affaires diverses
- 15- Date de la prochaine rencontre
- 16- Fin de la rencontre

#### 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2021-31 Sur proposition de Mario Gosselin  
Que l'on adopte l'ordre du jour en ajoutant en premier un mot de bienvenue à  
Hélène Mercier.

**Adopté à l'unanimité**

#### 2. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 19 mai 2021

2021-32 Sur proposition de Jean Bédard  
Que l'on adopte le procès-verbal de la rencontre du 19 mai 2021

**Adopté à l'unanimité.**

Denise Grenier nous informe que les changements suivants ont été faits au Bureau du Registraire des entreprises:

- ✓ Mario Gosselin devenu administrateur;
- ✓ Émilie Boutin devenue secrétaire-trésorière;
- ✓ Départ de Rachelle Croteau;
- ✓ Arrivée de Hélène Mercier.

### **3. Correspondance.**

Denise nous informe qu'elle a reçu un message du Registraire des entreprises à l'effet que la demande de lettres patentes supplémentaires a été refusée et que le tout lui serait retourné par la poste. La raison du refus est que le nom du signataire de la Résolution doit être écrit en lettres moulées. Elle fera le correctif sur réception.

Le reste de la correspondance reçue sera traitée lors de points spécifiques de l'ordre du jour s'y rattachant.

### **4. Paiement des factures**

2021-33 Sur proposition de Ginette Labrie Mercier  
Que le CDPE autorise le paiement des factures suivantes:

- facture n° 2021-06 de Denise Grenier pour ses honoraires de secrétariat pour la préparation et le suivi de la session virtuelle du 16 juin 2021, pour un montant de 400 \$;
- remboursement à Michel Vachon pour l'abonnement à ZOOM du 9 juin au 9 juillet 2021, pour un montant de 23 \$;

Le total des factures et des dépenses pour le mois de juin est de 423\$.

Denise Grenier nous informe du solde apparaissant au Relevé de compte du 31 mai 2021. Quatre chèques sont en circulation pour les activités régulières et aucun dans le dossier éoliennes.

**Adopté à l'unanimité**

5. Paiement de la subvention en vertu de la politique « *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4* »

#### **V4-2020-5 Sylvain Landry & Lyne Turgeon**

2021-34 Sur proposition de Hélène Mercier

Que le CDPE autorise le versement de l'aide financière pour la première année de la subvention, pour un montant de 1014.38 \$, soit 35 % des taxes municipales générales pour l'année 2020, puisque toutes les exigences de la politique *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4* sont respectées.

**Adopté à l'unanimité**

### **6. Plan d'action du CDPE et bilan de mi-parcours (document en référence)**

Michel nous fait un bilan de mi-parcours pour le plan d'action du CDPE. Il mentionne qu'un point: consolidation des emplois à la buanderie, pourrait y être ajouté.

### **7. Comité embellissement : résolution de la municipalité de Saint-Ferdinand (document en référence)**

Après avoir reçu un mandat officiel de la municipalité, le CDPE envisage quelques projets pour 2021: aménagement du terrain du presbytère; plans pour garnir les arches; choix des arbres et des emplacement dans le Parc du Versant, etc.

**8. Cours d'école vivante: état de situation (bûches et tables) (communiqué de presse en référence)**

2021-35 Sur proposition de Martin Bourassa

Que le CDPE paie la facture de Rona de Thetford Mines pour l'achat de 6 tables de pique-nique au coût réduit de 108\$ l'unité soit un total de 745.04\$.

**Adopté à l'unanimité**

Il est entendu qu'un montant de 625\$ sera récupéré. Les donateurs sont: Les produits de l'Érable St-Ferdinand (2); Les Chevaliers de Colomb de St-Ferdinand (1); Le Manoir du Lac William (1); Construction FMB Beaudoin inc. (1) et le CDPE (1).

Une lettre de remerciements a été envoyée à chacun des donateurs le 16 juin 2021.

**9. Demande du Manoir du Lac William: marketing touristique (document en référence)**

2021-36 Sur proposition de Martin Bourassa

Que le CDPE verse un montant de 7 500 \$ au Manoir du Lac William, à titre de contribution exceptionnelle pour aider à compenser les pertes de soutien financier occasionnées par la pandémie de Covid-19. Ce montant sera utilisé à des fins de promouvoir le Manoir du Lac William et Saint-Ferdinand dans les différents médias (télévisions - journaux - Facebook - infolettre). Le CDPE sera consulté quant aux attraits de la municipalité à mettre en évidence et aura un droit de regard sur le produit final.

**Adopté à l'unanimité**

**10. Presbytère de Saint-Ferdinand (document en référence)**

Afin de rendre les locaux du presbytère prêts pour accueillir des travailleurs occasionnels,

2021-37 Sur proposition de Hélène Mercier

Que le CDPE autorise un montant maximum de 3 000 \$ pour l'achat de 3 bureaux et 3 chaises ajustables et pour effectuer l'embauche d'un peintre et l'achat de matériaux pour repeindre 2 locaux qui seront en location à court ou à long terme à titre de bureaux, et obtenir la connexion Internet haute vitesse et illimité.

**Adopté à l'unanimité**

**11. Suivi Comité santé**

Une discussion a lieu concernant la difficulté rencontrée par le CDPE à rencontrer les parties composant la structure décisionnelle dans ce dossier.

**12. Recrutement**

Ce point n'a pas été discuté.

**13. Rencontre sociale estivale en «présentiel» (souligner les départs de Guy Goupil, Mario Faucher et Rachelle Croteau)**

Afin de remercier les membres du conseil d'administration pour leur implication bénévole au sein du Comité de promotion économique de Saint-Ferdinand, un souper aura lieu le 16 juillet 2021 aux Jardins de vos rêves, à St-Ferdinand. Trois membres ayant quitté le CDPE en 2020, soit Guy Goupil, Mario Faucher et Rachelle Croteau y seront soulignés. La représentante de la municipalité, Clémence Nadeau est également conviée à cette marque de reconnaissance.

2021-38 Sur proposition de Jean Bédard

Que le CDPE rembourse Denise Grenier pour un montant de 86,23 \$ pour l'achat de 3 stylos gravés à l'effigie du CDPE avec le nom de chaque bénéficiaire.

**Adopté à l'unanimité**

**14. Affaires diverses:**

Aucun point n'a été soulevé.

**15. Date de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre du CDPE aura lieu le 15 septembre 2021 à 9 h 00, dans la salle du conseil municipal au 821, rue Principale à Saint-Ferdinand.

**16. Fermeture de la session**

2021-39 Sur proposition de Jean Bédard

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, que la présente session soit levée à 17h 50.

**Adopté à l'unanimité**

---

MICHEL VACHON  
président

---

ÉMILIE BOUTIN  
secrétaire-trésorier